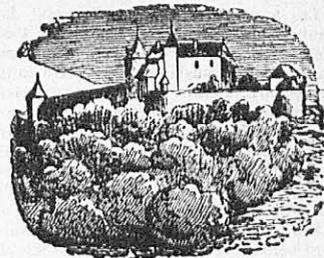




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Apart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

NORAIRE D.-R. : BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> (d.j.f. 15<sup>h</sup>) 16<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> (22<sup>h</sup>) — BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> (10<sup>h</sup>) 13<sup>h</sup> 18<sup>h</sup> (20<sup>h</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## La démocratie radicale

On a beaucoup écrit, durant ces dernières années, sur la chute prochaine du radicalisme suisse. Sa mort, si ardemment désirée dans de nombreux milieux, tant de droite que de gauche, a été commentée à l'avance et l'on en prédisait déjà les détails avec une étonnante sûreté. On le trouvait vieux jeu, désuet, incapable d'adaptation, superfétueux. On annonçait la lutte finale entre le socialisme et le conservatisme et l'écrasement des partis de juste milieu.

Heureusement pour le pays, ces oraisons funèbres anticipées ont porté à faux et sont tombées dans le vide. Parce que des fluctuations comme il en survient toujours dans les périodes troublées de l'histoire produisent quelques craquements dans sa robuste nervure, il n'en fallait pas conclure que tout l'organisme était malade. C'était d'ailleurs bien mal connaître et bien mal qualifier le peuple suisse que de le parquer en bloc en deux camps irréconciliables et nettement déterminés, celui du collectivisme et celui de la violence et absolue réaction : une nation aussi mûre et aussi prudente que l'est la nation suisse sait encore se retrouver au milieu d'une évolution internationale, se reconnaître et demeurer elle-même. Or, la Suisse, pour être ce qu'elle fut dès son origine, a besoin de nombreux citoyens tolérants, magnanimes et accessibles à la pensée et à la volonté de ceux qui ne partagent pas leurs opinions. Un régime unitaire comme un régime unitaire lui serait fatal. C'est dans la démocratie libérale-radicaliste que sont nées et que se sont développées les grandes institutions qui nous régissent et qui font l'admiration de l'étranger à l'égard de notre petite république. C'est pourquoi, malgré les secousses sociales de l'heure, le parti de juste milieu, loin de disparaître dans la mêlée, est naturellement appelé à en sortir plus rayonnant et plus seréin.

Les Congrès de Bienne et de Lucerne ont marqué l'étape essentielle du tournant, et l'évolution du parti radical-démocratique suisse semble définitivement aiguillée dans sa nouvelle voie : celle de l'équilibre économique et financier et de la protection de la classe ouvrière. Non point qu'il ait failli à sa tâche dans ce domaine, mais il a compris qu'avec le temps les besoins ont changé et que la législation sociale nouvelle doit s'adapter aux aspirations des masses populaires.

Il est curieux de constater avec quelle véhémence on s'est jeté de part et d'autre sur les résolutions votées à Lucerne dans cet ordre d'idées et avec quelle minutie on les dissèque pour en extraire l'essence. A gauche, la presse rouge s'acharne à démontrer que nous arrivons trop tard, que nous ne sommes que des égoïstes et que nous cheminons en escargots, sur des chemins depuis longtemps battus. A droite, on reste plutôt sur l'expectative, mais on émet des craintes sur la hardiesse des réformes proposées. Jamais autant qu'en ce moment les citoyens réfléchis ne doivent reconnaître le rôle de première importance qu'assume le parti radical-démocratique suisse au milieu d'éléments aussi violemment opposés.

Le radicalisme suisse d'aujourd'hui, en effet, ne regarde pas à l'étiquette, et avec raison. Il veut donner la possibilité de se rallier à lui à tous ceux qui, au-dessus des intérêts de parti, au-dessus des vues et des théories individuelles, mettent le bien général de la Patrie, cette patrie « une et diverse » que chantent les poètes et qu'admirent les nations, qui ne peuvent comprendre que l'on y parle trois langues, que l'on y professe deux religions et que l'on y possède vingt-cinq constitutions pour une population de quatre millions d'habitants. Considérant à la fois les moyens économiques dont nous disposons et le besoin que ressent la classe ouvrière de s'élever dans le niveau social, le parti radical a dessiné à Lucerne les li-

gnes essentielles de la tâche de demain. On peut différer d'idées sur les méthodes envisagées, mais on ne le peut pas quant au fond de la question et à la bonne volonté dont ont fait preuve tous les milieux qui étaient représentés à la discussion.

L'assurance-vieillesse, la protection de l'agriculture, une entente meilleure entre patrons et ouvriers, ne sont-ce pas là des problèmes bien dignes de retenir l'attention des cœurs généreux et soucieux de promouvoir sans cesse le bien-être de la nation ? Sans doute y aura-t-il de solides oppositions, au sein même du parti comme au dehors. Cela ne prouve point que les décisions prises ne soient pas conformes à l'intérêt général et aux nécessités actuelles. C'est surtout dans le domaine de la protection ouvrière que les points de vue divergent. Faut-il du syndicat ? N'en faut-il point ? Faut-il des contrats collectifs ? Ces derniers sont-ils dangereux pour la paix sociale et constituent-ils une atteinte à la liberté individuelle ? Autant de questions qui se posent et auxquelles il faudra bien répondre. Sans envisager aucun projet de législation sociale visant à l'étalisme, on peut admettre que la Confédération législative en faveur de l'obligation d'une entente entre patrons et ouvriers. Le mieux est naturellement que les parties intéressées trouvent elles-mêmes une solution, mais, à n'en pas parler, on risquerait fort de laisser la question se mourir de consommation, d'usage.

C'est pourquoi le premier pas, théorique d'ailleurs, fait à Lucerne, mérite d'être relevé. Avec le concours de toutes les bonnes volontés, avec la loyauté dans la discussion et l'objectivité dans les considérants, on arrivera très certainement à enlever peu à peu leur acuité aux problèmes sociaux qui menacent l'antique devise des Suisses : Un pour tous, tous pour un ! Y.

### RÉSOLUTIONS

votées au Congrès radical-démocratique de Lucerne.

Le congrès du parti radical-démocratique après avoir entendu une conférence de M. le conseiller fédéral Schulthess et après discussion subséquente déclare :

1. La politique économique suisse doit être poursuivie dans un esprit de solidarité et en tenant compte des intérêts de toutes les classes professionnelles. Son but est la conservation d'une économie nationale saine et normale. Dans la politique commerciale, il convient de concilier les besoins du marché intérieur avec ceux résultant de l'exportation. Les intérêts du pays à l'extérieur doivent être défendus énergiquement. La loi sur le tarif douanier pendant devant les Chambres, doit être appuyée résolument dans l'intérêt de l'économie nationale et des finances publiques.

2. Etant donné la crise que traverse l'agriculture, la politique douanière tiendra compte comme il convient de la situation des agriculteurs. En outre, d'autres mesures de secours seront encore prises pour assurer le développement de la production agricole et faciliter son écoulement.

3. L'assurance vieillesse et survivants doit être organisée comme assurance populaire générale, avec participation active des cantons, sur la base du projet établi par le département de l'économie publique et approuvé dans ses grandes lignes par la conférence de Zurich. Le parti considère l'exécution de l'assurance vieillesse et survivants comme la tâche la plus urgente de la politique sociale. Il y a lieu de la mettre à exécution sans retard. Afin d'assurer les prestations financières auxquelles la Confédération et les cantons devront consentir, le congrès approuve en conséquence l'imposition supplémentaire du tabac, ainsi que la révision constitutionnelle relative au régime de l'alcool. Il reconnaît en outre la haute valeur morale, hygiénique et sociale de ces deux objets.

4. Pour autant qu'ils n'en jouissent pas déjà, les employés et ouvriers de l'industrie, du commerce et des métiers, seront mis au bé-

néfice d'une loi fédérale sur le repos hebdomadaire. Cette réforme sera exécutée aussitôt que possible, en réservant les dérogations à ce principe qui pourraient être nécessaires dans l'intérêt des industries particulières.

Le travail à domicile sera protégé de façon adéquate par une loi spéciale.

5. La législation fédérale concernant l'industrie et les métiers sera réalisée progressivement, dans toute son étendue. Le projet de loi sur la formation professionnelle qui rentre dans cette catégorie et que le Conseil fédéral a déjà soumis aux Chambres est approuvé, attendu que ce projet paraît de nature à développer la qualification professionnelle de notre jeunesse et à protéger les intérêts légitimes des maîtres diplômés.

6. Le Congrès souhaite aussi la présentation prochaine des projets de lois concernant la protection de l'activité industrielle et le travail dans les métiers, dans l'attente que ces deux projets tiennent compte des désirs légitimes de la classe des artisans aussi bien que ceux des employés et ouvriers.

Le congrès considère la conclusion de contrats collectifs entre patrons et ouvriers comme un moyen de réaliser l'entente volontaire entre les deux parties. Il attend que le projet de loi, qui doit être établi aussitôt que possible en ce qui concerne cette matière, favorise et facilite de tels accords.

7. Le parti radical-démocratique, qui réunit en son sein des employeurs et des employés, est fermement décidé à vouer tous ses efforts à la création d'une entente normale entre ces groupements intéressés. Il suscitera un contact permanent entre eux et prendra soin que les problèmes concernant les conditions du travail soient discutés régulièrement par les représentants des patrons et ouvriers.

### Petite Revue.

#### ÉTRANGER

##### Les deux Romes.

La ratification des accords de Latran a donné au pape l'occasion de préciser sa pensée au sujet de la conception mussolinienne des relations entre l'Eglise et l'Etat italien. On constate une divergence de vues sur tous les principes exposés aux Chambres dans les deux discours du Duce.

Dans une lettre au cardinal secrétaire d'Etat Gasparri, publiée par l'« Osservatore », le Souverain-Pontife constate d'abord que le traité de Latran ne diminue en rien l'indépendance et le champ d'action de l'Eglise. Les paroles de M. Mussolini, soulignant que l'Italie est le seul pays européen possédant le privilège d'être le siège d'une religion universelle, ont provoqué une mise au point stricte dans laquelle le pape affirme que l'Etat fasciste ne peut s'appeler catholique que dans la mesure où il mettra en pratique le dogme et la morale catholiques. L'Eglise ne saurait en aucun cas subir l'influence d'une doctrine fasciste contraire à ses principes fondamentaux et moins encore se mettre au service de la cause fasciste en dehors du cadre de ses institutions séculaires.

C'est dans le domaine de l'éducation et du mariage religieux que le pape et le Duce ont une peine particulière à se trouver d'accord. M. Mussolini déclarait récemment « qu'affirmer que l'éducation et l'instruction appartiennent à la famille est contraire à la réalité contemporaine ». Le Saint-Siège, lui, fait savoir « qu'il ne reconnaîtra jamais ce qui tend à comprimer, à méconnaître et à nier le droit que la nature et Dieu ont donné à la famille et à l'Eglise dans le domaine de l'éducation ». Deux théories qui se paralysent, se combattent et qui, dans la pratique des accords de Latran, pourraient bien donner lieu à procès, d'autant plus que le pape a nettement laissé entrevoir que les accords et le Concordat se complètent et ne sauraient subsister les uns sans l'autre.

Pour ce qui concerne le mariage, le document inséré l'autre jour dans l'« Osservatore romano » relate que l'autorité ecclésiastique n'hésitera pas, le cas échéant, à déclarer hors de la communion des fidèles le sujet du royaume qui, délaissant la bénédiction religieuse, se

contenterait du mariage civil. Pourtant, on sait avec quelle véhémence le Duce déclarait au Sénat que les principes touchant à la liberté de conscience seraient respectés. On s'aperçoit qu'il est encore de nombreux points litigieux et qu'il faudra beaucoup de tact de part et d'autre pour que les accords de Latran correspondent à une situation franche et nette, car, quoi qu'il en dise publiquement, le chef de l'Etat italien compte bien tirer de la réconciliation des avantages politiques certains, aussi bien à l'intérieur que dans le domaine diplomatique international. Cet espoir ressort clairement de l'attitude et des paroles du Duce. Le Saint-Père ne l'entend pas ainsi et mettra tout en œuvre pour assurer comme par le passé sa parfaite indépendance, d'autant plus qu'il a été fort mécontent des paroles du dictateur qui affirmait que l'Eglise doit au fait du transfert de son autorité souveraine à Rome son universalité. Le document pontifical fait une allusion très ferme à ces expressions hérétiques et plus qu'hérétiques sur l'essence même du christianisme et du catholicisme.

Il est ainsi hors de doute qu'une opposition latente subsistera malgré la ratification des accords et que le déblaiement du terrain ne sera pas chose facile. « La paix durera-t-elle, s'écrie le pape ? Les applaudissements ont répondu : Oui, la paix durera. La réponse et les applaudissements démontrent quel et combien grand est le désir de tous, et comme il est naturel de le penser, le ferme propos unanime de coopérer à l'accomplissement d'un aussi noble et saint désir ».

Tout cela laisse penser qu'il faudra bien des efforts, bien des sacrifices, pour qu'une compréhension mutuelle éclaircisse sur le terrain pratique la portée des accords de Latran. Sans être pessimiste, comme il le souligne d'ailleurs, le Souverain-Pontife n'hésite pas à envisager la rupture du concordat et la chute des accords et déclare qu'au cas où ces choses surviendraient, les ruines de la Cité du Vatican le trouveraient « impavide » (frappé, mais non ému) et résigné à tout ce que la Providence doit vouloir et permettre.

C'est donc encore vers un avenir très incertain que marche l'Italie considérée sous le rapport de ses relations avec l'Eglise catholique, et c'était aller trop rapidement en besogne que de vouloir prédire déjà les avantages incalculables que le fascisme est appelé à retirer de la réconciliation. Il peut y avoir encore des surprises ; il y aura en tout cas de nombreux frotements.

##### Un heureux aboutissement.

C'est une aube pleine d'espoirs qui se lève sur l'Europe et sur le monde avec la signature du rapport des experts de Paris.

On a beau dire que le dernier mot n'est pas prononcé : le premier pas est fait, et c'est celui qui coûte le plus.

Les anciens Alliés se sont mis d'accord entre eux, et, qui mieux est, avec la puissance débitrice, l'Allemagne. C'est un bien gros souci que l'on enlève à la diplomatie européenne, et les gouvernements intéressés, même s'ils font des manières, ne manqueront point l'occasion qui leur est offerte d'en « finir ». Le Reich lui-même ne déjugera point ses mandataires, d'autant plus que les pourparlers sur l'évacuation de la Rhénanie sont déjà avancés, si l'on en croit certains bruits répandus par un reporter habituellement fort bien renseigné.

M. Owen Young avait raison, vendredi soir, de se féliciter et de féliciter les experts pour l'objectivité et l'esprit d'abnégation dont ils firent preuve de part et d'autre afin d'arriver au but : le règlement de compte définitif. Il faut s'incliner en effet devant la bonne foi et le calme imperturbable avec lequel les représentants des puissances ont assumé et mené à bien leur tâche ingrate et hérissée de difficultés : ils ont bien mérité de notre grande Patrie, l'Europe.

Au point de vue technique, l'arrangement qui vient d'être conclu, s'il comporte des sacrifices pour les puissances créancières, n'en garantit pas moins une grande sécurité financière à l'économie internationale et une stabilité non moins importante aux budgets des nations intéressées.



**Toitures**  
Revêtements de façades.  
Revêtements intérieurs.  
Tuyaux en Eternit.  
Garages P. 100 Gl.

**On achète**  
**bois coupé**  
bien sec, pour le potager.  
Faire offre au bureau du journal.

**BELLE MACULATURE**  
**A VENDRE**  
Au Bureau Publicitas, Bulle.

**A VENDRE**  
**un vélo**

état de nouf.

S'adresser chez **Maxime FROSSARD, Romanens.**

Vous n'employez rien d'autre !  
Soupe à l'avoine, orème d'avoine, porridges, tout, tout se fait avec

**Gusto**  
En vente partout au prix de 85 cts. le paquet. P. 40 A.  
Fabricant : Malterie Vilmérgen.

**Vacherins**  
**pour la fondue**  
chez **Léonard Barras, La Tour.**

**A vendre**

vu l'aménagement de nouveaux appartements : lits noyer, lavabos, tables de nuit, 1 chambre à coucher complète (lits jumelés), tables de salle à manger, tapis à rallonges (12 personnes), quatre chaises, tables longues étroites, pieds en fonte, cloche en grès pour fromage contenant 6 pièces, 1 bassine à confiture en grès, grandes marmites en cuivre pour hôtel, un grand extracteur à miel, plusieurs ruches portatives pour la montagne, lot bottes vides, etc.

Facilités de paiement.  
S'adresser : **LE CHAMOIS BOTTERENS.**

Ménage soigneux, 3 personnes demande à louer pour un mois à partir du 15 juin. APPARTEMENT de 3-4 chambres exposé au soleil, si possible avec chambre de bain.  
Faires offres sons P. 7417 B. Publicitas Bulle.

Les annuités allemandes dureront donc pendant 59 ans, soit du 1er septembre 1929 au 31 mars 1988. Les 37 premières correspondent à une annuité constante de 1988,8 millions de reichsmark. Durant la seconde période, qui comprend 22 ans, l'Allemagne n'assume plus que le service des dettes de ses créanciers vis-à-vis de l'Amérique. D'autre part, si jamais, pour un motif ou pour un autre, ces dettes viennent à être diminuées ou supprimées, l'Allemagne en sera avantagée d'autant.

Les sommes nécessaires à l'exécution de l'accord seront prélevées sur la compagnie des chemins de fer allemands et sur le budget du Reich. Tout le fonctionnement du plan Young repose sur l'existence de la Banque internationale de paiements, à laquelle incomberont la réception, la gestion et la répartition des fonds. Elle sera constituée au capital de 100 millions de dollars, dont un quart sera obligatoirement versé. On compte que cette institution rendra de grands services non seulement aux nations intéressées au règlement de la dette de réparation, mais en général à tous les échanges internationaux.

Son conseil d'administration sera composé de deux représentants de chacun des sept pays signataires de l'accord de Paris et de neuf autres personnalités désignées par les autres pays. Une série de dispositions transitoires sont en outre prévues dont la mise au point incombera naturellement aux gouvernements et aux organismes nouveaux qui verront le jour à la suite de la mise sur pied du protocole de Paris.

**SUISSE**

**Dans la boulangerie.**

L'Exposition internationale de boulangerie, à Lausanne, a attiré dimanche une foule de visiteurs. On s'intéresse particulièrement aux questions techniques, aux machines. La délégation berlinoise, forte d'une centaine de participants, a visité aussi les installations lausannoises de boulangerie.

Les délégations belge et italienne sont également sur place.

Le Jury a terminé ses opérations. Il a délivré 31 médailles d'or, 15 médailles d'argent et 8 médailles de bronze.

**Dans la presse.**

L'Association de la presse vaudoise a tenu son assemblée annuelle à Grandson, dimanche. M. le conseiller d'Etat Simon assistait au banquet, ainsi qu'une délégation de la municipalité.

M. Raymond, de la Feuille d'Avis de Lausanne, président, a dirigé la partie administrative avec beaucoup de tact. M. Georges Rigassi, rédacteur en chef de la Gazette de Lausanne, a fait une causerie intitulée : Presse et sport.

**La grève de Lausanne.**

La grève des maçons de Lausanne, qui dure depuis dix semaines, menace de s'éterniser. L'Office cantonal de conciliation a convoqué les deux parties pour aujourd'hui, mardi. On espère qu'un arrangement interviendra.

**A Genève.**

Le Grand Conseil genevois a décidé de supprimer la réduction des traitements des fonctionnaires de l'administration cantonale dès le 1er juillet 1929.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

En ce moment se déroule devant la Cour de Besançon le procès du fameux autonomiste Roos. Ce dernier a adressé un message à la population alsacienne, accusant le gouvernement français de lui tenter un procès de tendance.

— La presse britannique fait en général un excellent accueil au nouveau cabinet formé sous la présidence de M. Macdonald. On attend le leader travailliste à l'œuvre.

— Trotzki a demandé au nouveau gouvernement anglais l'autorisation de résider en Grande-Bretagne pour y suivre un traitement médical et poursuivre la préparation de différents ouvrages qu'il a projeté d'écrire.

— Le comte Bethlen ayant prononcé l'autre jour un discours revanchard, à l'occasion de l'inauguration d'un monument aux morts de la grande guerre, les gouvernements de la Petite Entente ont protesté contre l'affirmation du chef d'Etat hongrois suivant laquelle l'état de choses territorial établi par les traités de Versailles, Trianon et Saint-Germain n'est que provisoire.

— En général, les journaux américains commentent favorablement l'accord de Paris. Ils estiment qu'il marque l'aube d'une ère de prospérité industrielle de l'Europe.

— Le gouvernement de Chang-Kai-Chek est actuellement en guerre contre toutes les provinces qui ne reconnaissent pas absolument son autorité. Le général Feng-Yu-Hsiang a abandonné ses positions. On pense cependant qu'il peut soutenir encore une guerre.

— M. Owen Young et les membres de la délégation américaine se sont embarqués. M. Poincaré leur a adressé un télégramme de félicitations.

— Samedi, le Conseil de la S. d. N. a adopté le rapport concernant la protection des minorités.

**Malheurs et accidents.**

Samedi, M. Ineichen, contrôleur aux C. F. F., est tombé d'un train en marche en voulant passer d'un wagon à l'autre. Il a été transporté

à l'hôpital, où l'on ne peut encore se prononcer sur son état.

— Un violent ouragan a dévasté dimanche la région d'Orbe. Les dégâts dans la campagne sont importants.

— A Boellingen, non loin de Stuttgart, l'aviateur allemand Lauchental a fait une chute et s'est écrasé sur le sol. Le passager, capitaine Fisher, est dans un état désespéré.

— Samedi après midi, une automobile a renversé à l'entrée de La Chaux-de-Fonds un piéton du nom de Heiniger. L'état de ce dernier est désespéré.

— A Jouxtenis, non loin de Lausanne, une motocyclette occupée par deux jeunes gens de l'Ecole des métiers de Lausanne, âgée de 16 et 17 ans, est entrée en collision avec une autre motocyclette conduite par M. Wendeyer, conducteur aux tramways lausannois. Ce dernier a succombé à l'hôpital. L'état de M. Brœnmann, l'un des deux étudiants, est très grave.

— A Adelboden, F. Grossen, 18 ans, qui conduisait du gravier, a été pris sous le charroi et écrasé.

**Crimes et délits.**

A La Chaux-de-Fonds, une mère de famille a jeté vendredi ses quatre enfants dans l'étang du « Creux-perdu », puis s'est jetée elle-même à l'eau. Les cinq personnes ont pu être retirées à temps. Il s'agit d'un geste de désespérance.

**CHRONIQUE MILITAIRE**

**L'abus du commandement.**

A propos de la mort du soldat Tanner noyé, comme on le sait, dans la Sarine, à la suite d'un ordre stupide de son officier, la « Revue militaire suisse » écrit que cet accident met en évidence, une fois de plus, — les cas de ce genre deviennent rares, heureusement — cette sorte d'abus du commandement auquel de jeunes officiers, qui parfois sont de bons éléments tactiques, se croient autorisés, en vertu du port de l'uniforme et des exigences de la discipline. En quoi faisant, ils portent préjudice à l'armée beaucoup plus que les criailleries de la presse communiste dont ils sont l'occasion.

Que la jeunesse commette des écarts, ou que le tact ne soit pas également réparti entre ceux qui devraient le pratiquer, on ne saurait s'en montrer surpris ; mais il y a des limites quand même, et quand, à l'absence de tact, s'ajoute une intelligence trop flagrante, on a le droit d'écartier toute indulgence. Or, dans le cas de Fribourg, le lieutenant a été trop au-dessous de ce que l'on est en droit d'attendre d'un éducateur de soldats. Cette idée d'ordonner à ses hommes, pour punition, d'entrer dans une rivière comme la Sarine, si près de sa sortie des montagnes, et à une saison encore froide comme nos mois d'avril du plateau suisse, on n'y voit pas d'exécuse.

Est-ce donc si difficile de faire la distinction entre les ordres utiles au service militaire et ceux qui n'ont rien à faire avec lui ? N'est-ce pas la première question que doit se poser un chef, avant d'ordonner quoi que ce soit, quels que soient son âge et son grade ? Si l'ordre est d'instruction militaire, le devoir de l'officier est d'exiger son exécution intégrale ; mais s'il sort manifestement de ses attributions de chef, le devoir est de s'abstenir. C'est une vieille vérité que l'on s'étonne d'avoir à formuler, tant elle l'a été souvent, tant elle est vieille.

D'autre part, la condamnation de l'officier fautif à deux mois d'emprisonnement pour homicide par imprudence semble avoir répondu aux exigences de la justice. Le jeune officier a bénéficié de quatre circonstances atténuantes : les témoignages de ses soldats ; la franchise avec laquelle il a assumé la responsabilité exclusive de son acte ; le fait qu'il a été influencé par des précédents, la punition de la Sarine ayant été pratiquée antérieurement sur la place ; la circonstance qu'un jeune officier ne doit pas être isolé de la hiérarchie militaire. Educateur de ses sous-ordres, il est lui-même un subordonné sujet d'éducation. Il a des supérieurs qui ont franchi les années de 22 ou 23 ans, et à qui il appartient d'être des guides dans l'exercice du commandement. C'est d'eux qu'il doit apprendre où est la limite qui relève de ses droits et de ses devoirs de chef et l'abus du pouvoir. A en juger par l'intervention du chef d'arme de l'infanterie, ce point de vue est aussi celui qui règne en haut lieu.

**FRIBOURG**

**Volours au change.**

Jeudi soir, vers 6 heures, deux individus se sont présentés à la Pharmacie de la gare et ont fait une commande qu'ils payèrent avec un billet de vingt francs. Au moment où le pharmacien allait prendre le billet, un des individus lui demanda de changer de la monnaie qu'il portait sur lui et dont il voulait se débarrasser. Il aligna effectivement quelques pièces sur le comptoir, les reprit, ajouta et fit si bien qu'il empocha toute sa monnaie, plus les vingt francs qu'il avait donnés en paiement.

Les mêmes individus ont opéré d'une façon identique au Continental. La police est sur leurs traces.

**Un procès gagné par l'Etat.**

Il s'agit du procès par lequel la Caisse industrielle de Berne (Gewerbekasse) réclamait au canton de Fribourg la somme d'environ 60.000 francs pour un prétendu dommage résultant de la tenue du registre foncier (art. 955 du code civil suisse). L'Etat l'avait gagnée en première instance et en appel. L'affaire a été plaidée le 6 juin, devant la deuxième section de droit civil du Tribunal fédéral, qui a écarté le recours de la Gewerbekasse avec suite de frais.

L'Etat de Fribourg était représenté par M. Pierre Weck, procureur général.

**Mort dans une grange.**

La Préfecture de Fribourg a procédé vendredi matin à la levée du corps de Friedolin Edder, journaliste, de Nierlet-les-Bois, qu'on a trouvé mort dans la grange M. Riedo, fermier des Pilettes, où il avait passé la nuit.

**GRUYÈRE**

**Examens scolaires.**

*Examens oraux :*

- Samedi 15 — 14 heures : Vme classe des garçons.
- Lundi 17 — 8 h. : Vme classe des filles ; 14 h. : Vme classe des filles.
- Mardi 18 — 8 h. : IIIe classe des garçons ; 14 h. : IVme classe des garçons.
- Mercredi 19 — 8 h. : IVme classe des filles ; 14 h. : IIIe classe des filles.
- Jeudi 20 — 8 h. : IIIe classe des filles ; 14 h. : IIIe classe des garçons.
- Vendredi 21 — 8 h. : Ire classe mixte ; 14 h. : Ire classe des filles.
- Samedi 22 — 8 h. : Ire classe des garçons.

Ces examens sont publics et il est vivement recommandé aux parents d'y assister.

**Art décoratif.**

Nous apprenons qu'un nouveau procédé de décoration est introduit dans notre pays par M. Grandjean Paul, à Marsens. Il s'agit du stück-polychrome et du stück-colore qui imitent à s'y méprendre l'or ou l'acier ciselé ; le relief obtenu n'est pas une fiction, résultat d'un jeu d'ombres, il existe réellement. C'est par le toucher seulement que l'on s'aperçoit que ce n'est pas une matière métallique. Le stück-polychrome présente une grande résistance et supporte des heurts assez violents. Ces deux procédés s'appliquent à l'ornementation des salles, devantures de magasins, à la fabrication des meubles. X.

**Faucheuses à moteur.**

Un essai pratique de faucheuse à moteur Rapid aura lieu mercredi 12 juin prochain, à 9 h. du matin, sur la propriété de l'Asile de Marsens. Cette démonstration sera suivie d'une causerie. Le paysan pourra ainsi se rendre compte de l'utilité et des avantages de ces nouvelles machines.

**Nos hôtes.**

De nombreux visiteurs nous viennent ces jours, malgré le temps incertain, d'un peu partout. Dimanche, la fanfare de Genève-sur-Coffrane (Neuchâtel), allant à Montreux, a excursionné en Gruyère. Elle a donné devant la confiserie Glasson une superbe production qui fut vivement applaudie par le public qui s'était massé sur la place.

Hier soir, la musique de Vuisternens-devant-Romont, rentrant de course, a fait résonner nos rues de vibrants pas-redoublés. Elle était accompagnée de la société de chant.

**Au passage à niveau.**

Hier soir, vers huit heures, M. Fernand Morand, de La Tour, rentrant de Fribourg en automobile, accompagné de deux dames. Arrivé au passage à niveau du Pont de la Glâne, il trouva les barrières non fermées et se rencontra au moment précis où arrivait le train de Lausanne. N'ayant plus le temps d'arrêter sa voiture, il accéléra et réussit à franchir les voies devant la locomotrice.

L'arrière de l'auto fut cependant happé et la machine pivota sur elle-même, puis se renversa. M. Morand ainsi que l'une des dames sont indemnes. La troisième occupante de l'automobile fut blessée assez grièvement par des éclats de glace. Elle reçut les soins pressés de M. le Dr Perrier, de Fribourg, et se trouve dans un état très satisfaisant. La machine est partiellement démolie.

On peut certainement attribuer au sang-froid du conducteur et à un providentiel hasard le fait que l'accident n'a pas dégénéré en catastrophe.

**Aux abonnés.**

Le présent exemplaire de « La Gruyère » contient deux numéros de feuilleton. Prière de lire le premier, No 25, en quatrième page, et le second, No 26, dans le supplément. Cette disposition provient du fait que le tirage du supplément n'a été prévu qu'à la dernière minute.

**Réceptions.**

On nous apprend que les cinq Chorales gruyériennes rentrant de Châtel, où elles ont remporté de beaux succès, ont été reçues chaleureusement dans leurs villages, tout spécialement à La Tour, où le canon tonnait, et à Broc.

**ÉTAT-CIVIL DE BULLE**

**Naissances.**

- 1929 — Mai 3 — Camenzind Joseph-Martin-Louis, fils de Bât, serrurier, de Gersau (Schwytz) et de Alice, née Pochon.
- 8 — Rossier Charles-Louis-Joseph, fils d'Ulysse, gendarme, de Cugy, et de Marie-Thérèse, née Emery.
- 22 — Charrière Agnès-Cécile, fille de Pierre, agriculteur, de Cerniat, et de Alexandrine, née Bosson.
- 27 — Kart Raymonde-Marie, fille de Louis, voyageur de commerce, de Châtel-St-Denis, et de Marie-Aurélien, née Pasquier.
- 31 — Gremaud Paule-Joséphine-Catherine, fille de Félix, mécanicien, de Vuadens, et de Jeanne, née Vesin.

**Décès.**

- 14 — Pasquier Henri-Félix, notaire, époux de Marie-Aurélien, née Currat, 74 ans.
- 20 — Débieux Etienne, instituteur retraité, veuf de Marguerite, née Zürich, de Massonnens, 74 ans.
- 20 — Vallélian Marie-Louise, ménagère, épouse de Joseph, de et au Pâquier, en passage à Bulle, 37 ans.
- 27 — Luthy Alice, fille de Luthy Armand et de Joséphine, née Papaux, originaire de Signau (Berne), 17 ans.

**Mariages.**

- Mai 16 — Broillet Emile, comptable, de Pontaux et Yerly Cécile, de Pont-la-Ville et La Roche, les deux à Bulle.
- 29 — Nuoffer Aloys, serrurier, de Fribourg, et Piccard Julie, de Farvagny, les deux à Bulle.

**Nos tireurs.**

Sans savoir encore s'ils participeront au Tir international de Stockholm, nos tireurs traditionnels s'entraînent régulièrement.

Dimanche après-midi, au stand de Zuchwil (Soleure), ils ont obtenu les beaux résultats ci-après, parmi lesquels on remarquera fort celui d'Hartmann :

- Hartmann, 93, 89, total 182, 95, 95 = 190 ; 81, 89 = 170 ; total 542.
- Lienhard, 93, 96 = 189 ; 94, 89 = 183 ; 84, 83 = 167 ; total 539.
- Tellenbach, 93, 97 = 190 ; 92, 93 = 185 ; 76, 79 = 155 ; total 530.
- Kuchen, 93, 95 = 188 ; 92, 87 = 179 ; 80, 79 = 159 ; total 526.
- Reich, 97, 93 = 190 ; 92, 86 = 178 ; 77, 80 = 157 ; total 525.
- Pelli, 95, 94 = 189 ; 86, 86 = 172 ; 77, 83 = 160 ; total 521 (couché, à genoux, debout).
- Pferferli totalise 515 ; Schenker 514 ; Stefen 510 et Herzog 499. Zimmermann n'a pas tiré.

**Dernière Heure**

Une bande armée de 700 Vénézuéliens a attaqué dans la nuit du 9 au 10 juin la garde de police de Willemstad, à Curaçao. La garde, malgré une énergique résistance, a été vaincue. Trois officiers ont été tués et quelques soldats blessés. Les rebelles ont ensuite obligé le capitaine d'un vaisseau ancré dans le port de les conduire au Vénézuéla et emmené le gouverneur et quelques personnalités, qu'ils ont ensuite relâchés.

L'ordre a été rétabli au cours de la nuit. Cette nouvelle a péniblement surpris le gouvernement hollandais, qui a fait des représentations au Vénézuéla.

— Les socialistes français ont tenu un important congrès à Nancy. Ils ont examiné les principaux problèmes qui se posent en ce moment devant le Parlement français et se sont prononcés sur le cas de M. Paul Boncour, qui est liquidé à l'avantage de ce dernier.

— A Zurich, un ouvrier est entré en contact avec le courant à haute tension et a été foudroyé.

— A Nice, une jeune Anglaise, Mlle Odette Hampton, fille d'un directeur de banque de la place, passait devant un garage au moment où un employé jetait sur la rue de l'essence enflammée. Atteinte par les flammes, elle a succombé.

— M. Macdonald, le nouveau « Premier » Anglais, a décidé, assure-t-on, de rencontrer M. Hoover afin de discuter l'état des relations entre les deux pays. M. Hoover serait disposé d'entrer dans ces vues.

— Le Père Foch, frère du maréchal, de la Compagnie de Jésus, est décédé à l'âge de 75 ans.

— Le lieutenant-aviateur Ulmann, à Zurich, accomplissait un vol de reconnaissance lorsqu'il dut atterrir subitement, à Sulingen, Soleure, dans des conditions défavorables. Bien que blessé, le pilote n'est pas en danger.

Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle

réceptions.

rend que les cinq Chorales entrant de Châtel, où elles ont eu de beaux succès, ont été résumés dans leurs villages, et à La Tour, où le canot occ.

CIVIL DE BULLE

Naissances.  
— Camenzind Joseph-Martin-Béat, serrurier, de Gersau Alice, née Pochon.  
— Charles-Louis-Joseph, fils d'Ude Cugy, et de Marie-Thérèse,

Agnes-Cécile, fille de Pierre Cerniat, et de Alexandrine,

Raymonde-Marie, fille de Louis, mère, de Châtel-St-Denis, et de, née Pasquier.

Pauline-Joséphine-Catherine, mécanicienne, de Vuadens, et de de

Décès.  
— Henri-Félix, notaire, époux de, née Curat, 74 ans.

Etienne, instituteur retraité, de, née Zülich, de Masson-

Marie-Louise, ménagère, de, et au Pâquier, en passage

Alice, fille de Luthy Armand et de Papaux, originaire de Sig-

Mariages.  
— Emilie, comptable, de Pont-Cécile, de Pont-la-Ville et La

Aloys, serrurier, de Fribourg, et de Farvagny, les deux à Bulle.

Nos tireurs.  
— encore s'ils participeront au

Stockholm, nos maternels s'entraînent régulièrement.

Après-midi, au stand de Zuch-

ils ont obtenu les beaux ré-

parmi lesquels on remar-

lui d'Hartmann :

95, 89, total 182, 95, 95 = 190;

total 542.

93, 96 = 189; 94, 89 = 183;

7; total 539.

93, 97 = 190; 92, 93 = 185;

total 530.

95, 95 = 188; 92, 87 = 179;

total 526.

93 = 190; 92, 86 = 178;

7; total 525.

4 = 189; 86, 86 = 172;

90; total 521 (couché, à ge-)

totalise 515; Schenker 514;

Herzog 499. Zimmermann n'a

dernière Heure

armée de 700 Vénézuéliens a

la nuit du 9 au 10 juin la gar-

de Willemstad, à Curaçao. La

est une énergique résistance, a

Trois officiers ont été tués et

de blessés. Les rebelles ont

été le capitaine d'un vaisseau

le port de les conduire au Vé-

La Fête cantonale de Chant.

— 0 —

Châtel-St-Denis marque une étape dans l'évolution de l'Association des chanteurs fribourgeois. De l'avis du Jury, un progrès important a été accompli. Si l'on ajoute à cela l'excellente et méticuleuse organisation de la fête, on se rendra compte de l'enthousiasme qui régna au cours de ces deux journées mémorables des 8 et 9 juin et du plaisir qu'y éprouvèrent les chanteurs.

CHATEL

Nul n'eût pensé, assurément, qu'un modeste chef-lieu de district arrivât à ménager à de si nombreux hôtes un accueil aussi grandiose et aussi généreux. Vraiment, la jolie cité que nous savions avenante et coquette s'est parée d'atours que point ne connaissions et la fête était dans les rues, sur les visages et dans les cœurs : population débordante de sympathie et de gaieté, paysage superbe des préalpes au seuil de l'ébé, embelli encore par tout ce que les mains humaines peuvent concevoir d'art et d'harmonie. Ce décor extérieur n'est pas sans influencer profondément l'âme d'un chanteur et ajoute à la satisfaction que procure la musique vocale le charme d'un cadre superbement adapté au tableau.

La décoration, qui ne manque pas d'une certaine sobriété, est ingénieuse, de bon aloi, pittoresque et bien agencée. Rien n'est laissé au hasard. Les volets sont agréablement tapissés, les fenêtres et les balcons fleuris. Les oriflammes accueillent gentiment les caresses de la brise et la verdure semi-montagnarde s'allie aux couleurs dans un mariage judicieusement assorti des teintes de toutes sortes.

A la descente du train, déjà, on sent que des mains sûres ont présidé à cette décoration si complète et que rien ne charge inutilement. Nous nous faisons une obligation de féliciter et de remercier les organisateurs de cette mise en scène originale si conforme au milieu et marquée au coin d'un goût si raffiné : Les Châtelois ont bien fait les choses. Autorités et population, on le sent, se sont donné la main, unanimement.

Nous serions incomplet si nous ne disions un mot des fontaines allégoriques. Ceux qui les ont examinées n'auront point manqué d'apprécier la somme de travail qu'exigea la mise au point de ces petites merveilles qui flattèrent si agréablement les yeux. Il ne nous appartient pas d'établir des comparaisons, mais il faut reconnaître qu'une saine émulation a dû certainement animer les quartiers qui se vouèrent à la délicate besogne d'élever ces bijoux d'architecture ornementale : Il n'y manquaient rien, du serment des Trois Suisses au Fromage de Gruyère.

Il y avait un autre appareil, pas le moindre, assurément. Nous voulons parler de la grâce avec laquelle les sociétés châteloises ont assumé leur tâche de réception. Là encore, le cœur a présidé à la cérémonie et nul ne peut prétendre que l'on ait pu pousser plus loin la franchise cordiale et la sincérité des sentiments. On ne s'étonne plus, quand on tient compte d'un tel concours de circonstances, de la pleine réussite de la Fête cantonale des chanteurs fribourgeois.

AU TRAVAIL

Dans un cadre si plein de fraîcheur et d'harmonie, le travail est simplifié et s'ordonne tout naturellement.

Samedi. — Les sociétés sont en bonne forme. La Tour-de-Trême inaugure, à 9 h., devant un auditoire plutôt clairsemé, mais attentif. Les productions augurent bien du résultat de cette joute pacifique et sérieuse à la fois. Puis viennent Broc, Grandvillard et Espagny. Pas de détails, mais il nous est bien agréable de constater que la Gruyère est dignement représentée et que nos villageois savent bien chanter. Puis vient la division facile, avec de fort jolies productions que l'on applaudit de bon cœur. Après midi, c'est le tour de la « difficile ». La lutte devient plus serrée et, aux abords de la Halle de la Gare, on aperçoit des visages qui se tendent et écoutent, aussi bien ceux qui ont « passé » que ceux qui attendent. A l'intérieur, toutes les places sont prises et le religieux silence règne.

Que faut-il dire de ces productions ? Le Jury a parlé, nul mieux que lui n'était qualifié pour le faire en connaissance de cause, et l'on peut certainement affirmer, comme le disait plus tard M. Troyon, le distingué président de la « Cantonale vaudoise », qu'un travail intense fut effectué aussi bien à la campagne qu'à la ville et que l'ancien écartement des points entre ces éléments est bien près de disparaître : cela tout à l'honneur des sociétés de villages et de leurs chefs.

On a beaucoup parlé de l'émission, du timbre des voix, de l'interprétation. Dans tous ces domaines, les Fribourgeois n'ont point la prétention d'être « arrivés », ni même d'avoir atteint le niveau de certains de leurs voisins, mais il est permis d'affirmer en toute sincérité qu'ils ne le cèdent

en rien à l'ensemble des cantons confédérés. C'est avec une légitime ambition que nous saluons dans la « Cantonale » la belle et puissante phalange des Gruyériens. Quand tous les districts fourniront l'effort dont fait preuve ce groupement, les chanteurs fribourgeois auront réellement franchi le cap difficile.

Notons, dans les sociétés de division facile et moyenne, ce souci du bien, du juste, du précis, qui tend à prédominer de plus en plus. Nous en avons entendu de modestes qui furent du plus bel effet. Le classement ? Là n'est pas l'important. Il faut bien quelque'un comme premier et quelque'un comme dernier. C'est l'effort et le résultat acquis qu'il faut apprécier. En division difficile, les chanteurs de la capitale et des chefs-lieux de districts se sont affrontés dans une lutte assez serrée, comme le prouve le palmarès. Les sociétés de Fribourg, dont on doit parler en premier par respect de hiérarchie, tiennent naturellement une grosse et belle place. D'aucunes sont merveilleusement outillées et leur renommée a dépassé nos frontières. Il n'est point désagréable de constater, pourtant, que certains bourgs de la montagne et de la plaine peuvent se mesurer presque avantageusement avec ces riches phalanges de chanteurs éprouvés.

L'impression qui se dégage de l'ensemble est bonne, très bonne. Châtel ne sera pas Aigle, mais on sent qu'une rivalité de bon aloi se développe au sein des « Cantonales » sœurs, et, en somme, la comparaison peut se soutenir et il y a quelque chose à apprendre aux deux endroits.

Les productions de dimanche, chœurs mixtes et chœurs de dames, ne furent ni les moins agréables ni les moins appréciées. Que de jolies choses dans ces voix de dames, qui ressortent certainement du « choral » masculin ! Et puis, il y eut de la finesse, de l'expression, de la discipline vocale et sentimentale. On pourrait s'étendre beaucoup en appréciations sur ces productions. Toutes firent plaisir, et Châtel, l'aimable maîtresse de céans, ne clôtura point maladroitement la séance.

Tout ce qu'il est permis de regretter, en somme, dans une manifestation de ce genre, c'est que le peuple ne participe pas encore suffisamment à la vie artistique qui seule peut le promouvoir sur le chemin de l'idéal. Une vingtaine de sociétés pour le canton de Fribourg, ce n'est cependant pas assez !

A LA CANTINE

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais les âmes sont plus sereines quand elles habitent un corps normalement satisfait. Là encore, les Châtelois nous ont ménagé ce que nous n'hésitons pas à appeler une surprise : une cantine bien desservie. M. Vuagniaux, cantinier-restaurateur, du Café du commerce de Renens, mérite une mention spéciale, tant pour la façon dont les repas furent apprêtés que pour la qualité des boissons qui furent servies au public. Les chanteurs fribourgeois, qui apprécient comme d'autres l'art culinaire, peuvent se déclarer satisfaits, et ils ne s'en sont point cachés.

Un public assidu, d'ailleurs, tint fidèle compagnie au cantinier et le personnel ne chôma point.

Dimanche, au repas de midi, plusieurs discours furent prononcés. M. l'abbé Kolly, le dévoué curé de Châtel, président du comité de réception, souhaita la bienvenue aux invités, parmi lesquels se trouvaient deux conseillers d'Etat, MM. Savoy et Perrier, plusieurs représentants des associations cantonales de Vaud et du Valais, et de nombreuses personnalités. L'orateur retraça les soucis du Comité d'organisation, de la Chorale de Châtel et remercia tous les animateurs de cette belle fête pour leur généreuse et féconde collaboration. Il fit une allusion au Festival, dont la mise en train coûta un gros effort et se félicita de la participation unanime de la cité à l'œuvre commune. Parlant de la manifestation proprement dite, M. Kolly sut en dégager la signification profonde et souligna avec bonheur l'idéalisme qu'elle représente au sein de notre fiévreuse activité matérielle. Le chant, tant par son charme intrinsèque que par l'abnégation qu'il suppose, contribue à la culture de ces deux vertus que tout peuple soucieux de ses hautes destinées estime à leur valeur : l'Art et la Beauté. C'est toute l'âme pure et fidèle du pays qu'acclament les chanteurs dont la devise est bien, avec celle des choraliens châtelois : Harmonie des voix, union des chœurs !

Lecture est ensuite donnée de quelques télégrammes, dont ceux de Mgr Besson, évêque de Genève, Lausanne et Fribourg, M. Musy, conseiller fédéral, M. le doyen Magnin, de Le Crêt, et la Société de chant de Morat.

M. Savoy, conseiller d'Etat, un enfant de la Veveyse, apporte le salut du gouvernement aux chanteurs fribourgeois et souligne le rôle éminentement éducatif du chant populaire. Il ne cache point la satisfaction intime qu'il ressent à se trouver au milieu de ses compatriotes et en compagnie des chanteurs. Puis c'est le tour de M. Ro-

bert Colliard, le sympathique et dévoué député et syndic de Châtel. Nous ne résistons point au plaisir de reproduire *in extenso* sa vibrante et sonore improvisation, née du tempérament même de ce Châtel qu'il représente si avantageusement.

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers chanteurs fribourgeois,

Il me tarde de vous remercier à mon tour, en ma qualité de Syndic de Châtel, modeste chef-lieu du plus petit district fribourgeois.

Au nom du Conseil communal et de la population toute entière, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue, à vous, chanteurs fribourgeois, qui êtes venus de toutes les parties du canton et à vous, chanteurs vaudois, chers voisins qui nous faites l'honneur d'assister à notre joute cantonale.

Notre cité, avec sa simplicité séculaire et bien montagnarde, a voulu être coquette pour vous recevoir ; nous vous accueillons à bras ouverts en espérant que les quelques instants passés au milieu de nous laisseront chez vous le souvenir d'une journée heureuse.

Châtel est une ville qui n'a de ville que le nom et qui est composée en majorité de campagnards rives à leur coin de pays, à ses traditions imprégnées d'un sentiment patriotique indéfectible, permettez-moi le terme. Aussi, en Châtelois, je me porte garant de notre population attachée de toute son âme aux traditions fribourgeoises.

Lors même qu'on peut lui reprocher par ci par là quelques gestes d'indépendance, Châtel est bien fribourgeois, mais sa population a la passion de la démocratie.

Je remercie les chanteurs pour le grand et superbe travail qu'ils ont accompli et les délices dont ils nous ont fait jouir pendant ces deux journées ; elles représentent un effort formidable que je me plais à relever.

Je salue les représentants du Gouvernement qui ont bien voulu nous faire l'honneur de leur présence et tout spécialement cet enfant de Châtel, M. Ernest Perrier, descendant d'une des plus honorables familles de notre localité, dont les ancêtres surent conserver les principes démocratiques de notre pays.

Je ne parlerai qu'à titre de souvenir reconnaissant du célèbre et ancien Président du Tribunal fédéral, M. Emile Perrier, cet éminent juriste qui ne ménageait point à notre population ses sages et judicieux conseils.

Je salue aussi avec joie M. Savoy, un enfant de la Veveyse, le défenseur de l'agriculture fribourgeoise, puis M. l'abbé Bovet, le distingué compositeur de notre Festival.

Je remercie Messieurs les orateurs qui, tous, en termes élevés et sincères, nous ont adressés de si bienveillantes paroles.

Permettez-moi également d'adresser mes sincères remerciements au Comité d'organisation de cette belle fête et à ceux qui, de loin et de près, ont contribué à sa pleine réussite.

Chers chanteurs et chanteuses fribourgeois, les Châtelois vous ont ouvert leurs cœurs et ils espèrent qu'en retour vous garderez dans le vôtre un souvenir heureux de Châtel et de sa population montagnarde.

Je forme mes vœux les plus sincères pour la prospérité de la Société des chanteurs fribourgeois

Car chanter son pays,  
C'est le servir et l'aimer !

De vigoureux applaudissements font comprendre à M. Colliard et à ses administrés que ces paroles franches et enthousiastes sont allées au cœur de l'auditoire. Le barde de la Fête des Vignerons ne devait-il pas rencontrer une sympathie automatique et spéciale au sein des chanteurs fribourgeois ?

M. Edouard Glasson, président cantonal, qui avait été acclamé la veille membre d'honneur, pour l'actif et fécond labeur qu'il accomplit sans relâche au sein de l'association, parle de l'abondance du cœur. On sent que quelque chose déborde de cette âme d'élite et les remerciements et les félicitations pleuvent à foison sur toutes et tous ceux qui donneront à la fête de Châtel son envergure et son charme puissant et incontesté. Qu'on nous permette seulement de relever le salut qu'il adressa en particulier au « Chœur mixte des Monts-de-Corsier », trait d'union entre Vaud et Fribourg, à Mme André-Weith, cantatrice, au représentant du Sängerbund, aux membres du gouvernement et à toute cette population de Châtel, du haut en bas de l'échelle, qui s'est réellement « mise en quatre » pour ménager aux chanteurs du canton un accueil inédit.

M. Fritsche, vice-président de l'Association des chanteurs vaudois, apporta le salut et l'hommage de ces voisins que nous aimons à posséder au milieu de nous et dont la présence est nécessaire à nos fêtes fribourgeoises. Des chaudes acclamations soulignèrent ses reconfortantes paroles.

Nous aurions garde d'omettre ici le rôle infatigable et dévoué des sociétés de musique de Châtel, l'« Instrumentale » et la « Lyre », qui, sous la direction de MM. Kiek, Pauly et Bussard Alexis, agréablement les repas de leurs belles productions.

M. BOVET

M. l'abbé Bovet est l'animateur principal de la « Cantonale » des chanteurs fribourgeois et la place qu'il occupe dans une manifestation telle que celle de Châtel est grande. Où est M. Bovet ? Il est partout. Il dirige ses sociétés, compose les chœurs, prépare le Festival, écrit de la musique d'orchestre. On le sent ici, on le devine là, comme s'il avait le don d'ubiquité. On l'admire.

Le « Castel-Chantant » est une spécialité. Il a connu le succès. Samedi soir déjà, la foule se pressait compacte à la Halle de la Gare. Dimanche, cette dernière était débordée et l'on refusa des places.

C'est une somme de travail très grande qu'ont fournie et l'auteur et les acteurs de cette suite de tableaux où la mise en scène, la musique et la fraîche poésie s'allient avec un art remarquable. On a dit que c'était enfantin. Peut-être, dans ce que l'enfance a de grâce inimitable et de candeur. Ce fut en tout cas une séance d'innocent divertissement et de repos, pour l'organisation de laquelle il sera bien permis d'adresser des compliments à l'abbé Bovet, à Mme Kälin, à M. Renevey, et aux décorateurs, MM. Almand et Thoos. Nous croyons bien d'ailleurs que toute la population de Châtel ou presque a défilé sur la scène.

Premier épisode : Une « sky-party ». Ce sont les délégués de la Société des nations qui s'en viennent fort adroitement au vieux bourg, que l'on sait en train de devenir un centre sportif de première importance. La voiture du train qui les amène s'avance jusque sur la scène. Là, toutes les langues du monde se partagent l'honneur d'admirer le paysage tandis que les Châtelois se réjouissent et que les garçons, dans leur patois savoureux, pestent contre cette engagement internationale qui trouble la paix profonde de ces lieux. Puis, voici « Lise de Prayoud », la bonne vieille qui clopine en fredonnant pourtant son refrain et que de gentilles fillettes comblent de présents de Nouvel-An. Quelle saveur angélique dans cette entrevue où le naturel le dispute à l'émotion ! La scène fut bissée.

Deuxième épisode : « Les bûcherons de Radzi », où l'on fait connaissance, dans un décor hivernal absolument remarquable, avec Jean de Fruence, que nous retrouverons auprès de Louise de Granges. La trame est insignifiante, mais elle suffit à M. Bovet pour en tirer des effets intéressants. Les amants se sont juré fidélité, presque à la façon de *Roméo et Juliette* et de *Coton*. Mais la politique s'en mêle (?) et Jean part pour la montagne, laissant à Louise une immortelle, emblème d'un éternel amour, que l'on chante à tour de rôle en des stances pleines d'un noble sentiment. Entre deux, le « ballet des perce-neige » se greffe. Tandis que chante la Caecilia, les enfants aux changeantes couleurs évoluent avec une aisance qui remplit les yeux de bonheur et les mystérieux projecteurs électriques donnent à la scène un aspect féérique.

Nous en passons. « L'alpée et l'alpage » méritent une mention spéciale. Ces tableaux de la montagne, admirablement animés, où le chant de « là-haut » s'unit aux vues artistiques projetées sur l'écran selon l'original des photographies prises par la maison Simon Glasson, à Bulle, ont produit une impression profonde. Des larmes ont coulé, quand on a chanté et fait apparaître le « Vieux chalet », que la neige et les rochers renversèrent. Puis les beaux troupeaux ont suscité l'admiration comme quand on sort pour les voir descendre de l'alpage. Il y a ensuite une scène pour rire : la sortie de l'arche de Noé et la préparation du concours de chant. Elle ne manqua point d'originalité.

La réception des chanteurs et la marche châteloise clôturèrent majestueusement cette première partie.

Découssu ? Oui, mais intentionnellement. Et cela n'en avait que plus de valeur. C'était reposant, c'était la récréation après le travail, le délassement bienfaisant après la journée de labeur. Une musique jolie, simple et parfaitement adaptée, rehaussait tout l'appareil et M. Bovet avait dans les mains acteurs, chanteuses, chanteurs et musiciens. Nous savons que les hôtes du dehors ont fort goûté le « Festival ». Et nous aussi.

Après le Festival eut lieu la remise de la bannière cantonale, qui se trouvait entre les mains de la Société de chant de la Ville de Fribourg depuis 1924.

M. Aeby, syndic de Fribourg, trouva des termes particulièrement bien choisis et poétiques pour exprimer les regrets qu'on ressentit les chanteurs de la capitale à se dessaisir du précieux dépôt qui leur avait été confié. Il prête la parole au drapeau, qui rappelle aux chanteurs les fiertés passées et l'obligation qu'ils ont de le défendre et de l'honorer.

« Bannière des chanteurs, s'écrie avec flamme l'orateur, nous l'avons accueillie le cœur joyeux, nous l'avons gardée comme on garde un joyau et peut-être demain, devant un volet clos, maint chanteur de Fribourg cherchera où s'en est allé son gentil trésor. Ce trésor, Châtel, chez toi nous le savons en lieu sûr, et toi, bannière, emporte en ce nouveau séjour dans un ardent baiser le meilleur de notre âme ».

M. Kälin, président du Tribunal de Châtel, au nom de la Chorale châteloise, prit possession de l'emblème choyé, assurant drapeau et chanteurs qu'elle serait bien gardée.

« Harmonie des voix, union des cœurs », dit en terminant l'orateur. Fidèles à Dieu et fidèles au pays !

Les spectateurs furent profondément impressionnés par cette cérémonie émouvante et belle, dans sa simplicité.

A L'HONNEUR

Notons, parmi les nouveaux vétérans de la « Cantonale » les noms de MM. Louis Waeber et Henri Dubas, de la Chorale de Bulle.

La « Mutuelle », de Fribourg, eut encore un geste délicat et chanta en l'honneur de M. Edouard Glasson, président cantonal, le chœur auquel un Gruyérien ne demeure jamais insensible : « J'aime les monts de ma Gruyère ».

LE CORTÈGE ET L'ILLUMINATION

C'est là peut-être, que les Châtelois ont mis tout leur amour-propre, leur savoir-faire et leur cœur.

Rarement on a vu si magnifique et si éblouissant défilé dans une si modeste cité, et le cortège de la Fête cantonale de chant de 1929 restera mémorable. Nous aimerions à parler de tous ces groupes où l'allégorie et le naturel se côtoyaient agréablement. Nous avons goûté de profondes jouissances à voir se succéder les groupes agricoles et montagnards organisés par le Cercle d'agriculture de Châtel, les jolies villageoises, les enfants parés d'atours gracieux et les « arts » que l'on s'est ingénié de représenter sous toutes leurs formes et avec une adresse vraiment surprenante. Ce fut grandiose et la foule, qui occupait les plus petits recoins des rues, manifesta ouvertement l'enthousiasme le plus sincère.

L'illumination, samedi et dimanche au soir, fut d'un effet saisissant. La monumentale église de Châtel fut spécialement remarquée, et l'aspect général de la coquette ville était franchement de toute beauté.

LE CONCERT

Dimanche matin, les diverses divisions avaient eu leur répétition d'ensemble.

Après-midi, devant une foule compacte, elles donnèrent, à l'église, un concert qui fut très apprécié. Les divisions moyenne et facile exécutèrent, sous l'habile direction de M. Hug, de Fribourg, le « Chant des paysans », le « Chant suisse » et l'« Hymne à la musique », avec accompagnement d'orchestre. Mme André-Weith, cantatrice, se produisit ensuite dans un « Et exultavit » superbement enlevé, puis la division difficile, dirigée avec une précision et un entrain particuliers par M. Radraux, de Bulle, donna l'« Hymne au printemps », de Bovet, dont l'exécution fut admirable, et la « Prière helvétique », accompagnée par l'orchestre de la Ville de Fribourg, très belle composition, qui eût pu être mieux soutenue peut-être par les instruments.

Le numéro quatre comportait une suite pour cordes, que M. Gaimard, de Fribourg, dirigea avec sa maîtrise accoutumée. Ce fut bon. Le brillant concert, dont le Jury a reconnu la valeur et la belle tenue, se termina par « Jubilate Deo », « A la Suisse » et « La demeure divine », que les chœurs mixtes interprétèrent avec une souplesse et un nuancé impressionnants.

LES RÉSULTATS

Vers cinq heures et demie, la cantine était littéralement prise d'assaut, pour la proclamation des résultats.

MM. Emile Lauber et Troyon donnèrent d'abord quelques appréciations générales. Ce dernier, tout en regrettant la faible participation des sociétés de chant du canton à la fête et en souhaitant qu'elles viennent bientôt et nombreuses s'abriter sous les plis du drapeau, se plut à relever le très

grand progrès accompli chez nous dans le domaine du chant. Il releva notamment la valeur du concert d'ensemble et déclara qu'il était sorti de l'église de Châtel meilleur qu'il y était entré. Le palmarès donne les résultats suivants :

CONCOURS A EXECUTION

Chœurs d'hommes: Division facile.

**Couronne de laurier.** — 1. 131,6 pts, Belfaux, Société de chant; 2. 128,8 pts, Remaufens, La Cécilienne; 3. 125,7 pts, Vuadens, l'Espérance.

**Couronne de chêne.** — 4. 122,9 pts, Arcenciel, l'Harmonie; 5. 109,5 pts, Fribourg, Fédération Ouvrière.

Division moyenne

**Couronne de laurier.** — 1. 129,2 pts, Broc, l'Harmonie; 2. 125 pts, La Tour de Tréme, la Chorale.

**Couronne de chêne.** — 3. 116,3 pts, Epagny, l'Echo du Moléson; ex-aequo, 116,3 pts, Grandvillard, l'Union Chorale.

Division difficile

**Couronne de laurier.** — 1. 152 pts, Bulle, la Chorale; ex-aequo, 152 pts, Fribourg, Société de chant de la Ville; 3. 150,2 pts, Fribourg, la Mutuelle; ex-aequo, 150,2 pts, Estavayer-le-Lac, Société de la Ville; 5. 148,9 pts, Romont, l'Union Chorale; 6. 143,4 pts, Lausanne, l'Alpée.

Chœurs mixtes: Division moyenne

**Couronne de laurier.** — 1. 137,8 pts, Fribourg, Cécilia, Chœur mixte de St-Jean.

Division difficile

**Couronne de laurier.** — 1. 154,8 pts, Fribourg, Chœur mixte de St-Nicolas, avec félicitations du jury.

CONCOURS A VUE

Chœurs d'hommes: Division facile

**Couronne de laurier.** — 1. 157 pts, Arcenciel, l'Harmonie; 2. 147 pts, Belfaux, Société de Chant; 3. 145 pts, Fribourg, Fédération Ouvrière; 4. 141 pts, Vuadens, l'Espérance.

**Couronne de chêne.** — 5. 124 pts, Remaufens, la Cécilienne.

Division moyenne

**Couronne de laurier.** — 1. 147 pts, La Tour de Tréme, la Chorale; 2. 141 pts, Grandvillard, l'Union Chorale; 3. 140 pts, Broc, l'Harmonie; 4. 132 pts, Epagny, l'Echo du Moléson.

Division difficile

**Couronne de laurier.** — 1. 153 pts, Fribourg, Société de chant de la Ville; 2. 152 pts, Bulle, la Chorale; ex-aequo, 152 pts, Estavayer-le-Lac, Société de chant; 4. 144 pts, Lausanne, l'Alpée; 5. 136 pts, Romont, l'Union Chorale; 6. 134 pts, Fribourg, la Mutuelle.

Chœurs mixtes: Division moyenne

**Couronne de laurier.** — 1. 130 pts, Fribourg, Cécilia, Chœur mixte de St-Jean.

Division difficile

**Couronne de laurier.** — 1. 136 pts, Fribourg, Chœur mixte de St-Nicolas.

LES SOCIÉTÉS DE LA GRUYÈRE ET DE BULLE

Elles sont toutes en bon rang et avec un chiffre respectable de points. Nous les en félicitons. La plupart ont d'ailleurs été l'objet d'une chaude réception à leur arrivée.

Nous présentons tout particulièrement nos compliments à la « Chorale » de Bulle, qui remporte un succès inédit : Ire à exécution et Ilme à vue, en division difficile. Le succès récompense un effort soutenu que nous avons suivi et admiré. Aux chanteurs et à leur distingué chef, M. Radraux, vont nos félicitations. Ils ont conquis un nouveau titre à la reconnaissance de la cité.

née des violettes dont le parfum embau-  
maît.

— Allons, chère enfant, dites-moi votre peine; on soulage son cœur en racontant ses chagrins. Asseyez-vous tout près de moi.

Elle prit place sur le vieux divan; tout de suite elle lut la lettre de Gilberte, et quand elle l'eut achevée :

— Je ne puis refuser un appel à ce point aimable, mais il m'est pénible de vous quitter, même pour quelques semaines.

Et tandis qu'elle parlait, un si entier dévouement éclatait sur son visage, ses yeux exprimaient une si vive, une si vraie tendresse pour le père du lieutenant Salbris, que si Jean avait pu la contempler, il en eût été ravi. Elle lui aurait apparu comme un ange sauveur jetant un rayon de lumière dans la cruelle cité.

Le vieux docteur souffrait aussi de ce départ, mais il ne voulait pas le montrer. Il répliqua, la voix ferme :

— Partez tranquille, ma gentille Odette. Je ne serai pas trop triste en votre absence, et je me porterai bien afin que vous soyez contente de moi quand vous reviendrez.

Isabelle partit le soir même, car, ainsi que l'avait annoncé Gilberte, Philippe avait suivi de bien peu d'heures la lettre. Et quand l'aveugle eut entendu le dernier roulement de la voiture qui emmenait le frère et la sœur, et le dernier carillon des grelots, une ride profonde se creusa sur son front légèrement dégrainé. Hélas ! sans Isabelle la vie pour lui allait redevenir un lourd fardeau, et les semaines traîneraient bien longuement leurs sept jours.

— Quel chagrin qu'elle soit partie ! s'écriait Bernadette en mettant le couvert solitaire de son vieux maître.

« L'ennui sort de logis quand elle y entre, et c'est fête partout où elle passe. Comme elle

La « Cécilia » s'est fort bien comportée également et mérite de sincères éloges. Ajoutons que la Chorale lui tint fidèle compagnie jusqu'à la fin et que le repas de dimanche soir fut pris en commun et animé de la plus franche et démocratique cordialité.

IMPRESSIONS

La Fête cantonale des chanteurs de Châtel a vécu. Elle laisse à tous, nous en sommes persuadé, aux Châtelois, aux chanteurs et aux auditeurs, le souvenir le meilleur. Elle a produit une impression très nette de progrès musical et de parfaite organisation. Les chanteurs fribourgeois ont la légitime fierté d'avoir conquis des lauriers mérités et de l'immense effort dont il se rappellera et qui a donné à la manifestation un cachet inoubliable et particulièrement goûté. Il faudrait citer bien des noms, pour remercier tous ceux qui contribuèrent au brillant succès de la fête. Nous le faisons en bloc, et avec une satisfaction intime.

Châtelois, vous vous êtes surpassés. Soyez-en félicités !

Quant à la Cantonale fribourgeoise, qu'au nom de sa flamme ardente notre compatriote et ami, M. Edouard Glasson, qu'elle vive et prospère !

PATRIA, Société mutuelle suisse d'Assurances sur la Vie, Bâle.

Il résulte des données ci-après que cette Société, basée sur l'excellent principe de la mutualité, s'est, durant l'exercice écoulé, de nouveau développée considérablement et de façon réjouissante.

En 1928 ont été conclues 4950 (1927 : 4126) nouvelles assurances de capitaux pour 26,5 (1927 : 19,5) millions de francs. L'augmentation nette du portefeuille a été de 2497 (1927 : 1841) polices pour environ 18,4 (1927 : 12,2) millions de francs, de sorte que le portefeuille total des assurances de capitaux au 31 décembre 1928 se montait à 52.103 (1927 : 49.606) polices pour environ 194,9 (1927 : 176,5) millions de francs. La mortalité a été des plus favorables, car elle est restée de 53,9 % en dessous de la mortalité présumée; le bénéfice sur la mortalité se monte de ce fait à lui seul à plus d'un million de francs.

Le bénéfice total de fr. 2.590.248,97 fr. est le plus élevé qui ait été réalisé par la Société jusqu'ici et a été versé, sans déduction aucune, conformément aux statuts, au Fonds de bénéfices des assurés qui s'élève à la fin 1928 à plus de 12 millions de francs (1927 : 11 millions).

L'actif de la Société est de 74,5 (1927 : 69,1) millions de francs et la réserve mathématique des assurances de capitaux, calculée sur la base des primes nettes, de 54,3 (1927 : 50,6) millions de francs. Le fonds de guerre se monte à 2,8 millions de francs (1927 : 2,5). Le portefeuille des titres figurant pour 14,4 millions de fr. au bilan, renferme encore une importante réserve, du fait que les divers titres ont été portés en compte à un cours sensiblement inférieur aux cours cotés en bourse.

„La Gruyère“ est le journal le plus répandu dans la région : elle constitue donc un organe de publicité de premier ordre.

va nous manquer, Monsieur Salbris.

La montagnarde vit s'abaisser sur le visage de l'aveugle comme un voile sombre, qui ne devait plus se relever tant que durerait l'absence de la fille chérie adoptée par son cœur.

Quand, au jour naissant, Philippe de Miramare, après une longue nuit passée en chemin de fer, ouvrit les yeux, il regarda sa compagne. Le visage d'Isabelle était pâle, défilé, et gardait des traces évidentes de pleurs.

— Tu n'es donc pas heureuse, Belle, de venir chez nous ? demanda-t-il avec bonté.

La jeune fille s'efforça de sourire :

— Je suis heureuse, Philippe, seulement, je ne puis m'empêcher de regretter Saint-Sauveur, où repose notre mère. Et ses yeux fixés sur l'horizon cherchaient en vain à retrouver dans le brouillard du matin les contours indécis des pics. Les montagnes étaient loin, et les eaux tumultueuses du Gave ne s'entendaient plus.

Bien des heures encore dura le voyage.

Isabelle était à Paris. Une rumeur joyeuse s'élevait, faite du roulement des voitures, du trot cadencé des chevaux, des cris des marchands, du murmure des promeneurs.

Le coupé s'arrêta devant l'hôtel du Cours-la-Reine. Philippe et sa sœur gravirent les marches du perron et entrèrent dans un vestibule dallé de marbre, dont la porte fut ouverte par Dick, en livrée marron.

Un premier salon Louis XVI, blanc et or, décoré avec une richesse extrême, tout garni de meubles précieux, de plantes et de tentures, communiquait, par une baie largement ouverte, avec un autre plus petit : le salon favori de Gilberte tout tendu de soie antique. Elle feuilletait son journal de modes quand elle discerna le pas des voyageurs.

Elle s'élança vers eux.

— Vous voilà, mes chers. J'étais là dans mon petit salon, essayant de m'occuper, mais tout

IMPRIMERIE  
Alph. GLASSON  
BULLE

IMPRESSIIONS  
en tous genres.

JOURNAUX  
BROCHURES  
Registres, Règlements.  
Programmes.  
Prospectus.

FACTURES  
TÊTES DE LETTRES  
MEMORANDUMS  
Faire-part.

CARTES  
de convocation,  
d'adresse, de visite  
et de fiançailles.

AVIS DE PASSAGE  
TRAITES  
ACTIONS, OBLIGATIONS  
Menus.  
AFFICHES  
QUITTANCES  
PRIX-COURANTS  
Circulaires.  
BORDEREAUX  
ETC., ETC.

ÉDITION  
de  
„LA GRUYÈRE“  
Journal indépendant,  
politique et agricole  
avec supplément bimensuel  
L'Echo Littéraire  
le plus répandu  
de la région.

La fatigue qu'on ressent au printemps se dissipe bientôt en faisant usage de Elchina (en élixir ou comprimés) tonique puissant qui fortifie, restaure et rajeunit.

Flacon ou boîte orig. : 3.75; doubles : 6.95; d. l. pharm.

vant les heures trop longues dans mon impatience. Si tous ces meubles, tous ces objets avaient une voix, ils pourraient vous raconter si j'ai pensé à vous. Je suis joyeuse de votre venue.

Elle embrassait son mari, sa belle-sœur, l'attendait à se débarrasser de son vêtement de voyage.

— Oh ! ma petite Belle, quel hiver tu as passé, quel hiver long et triste ! La neige couvrait les chemins, les montagnes semblaient des pics d'albâtre, tout était mort et glacé... C'était mourir soi-même. Ah ! je te plains bien ! Aussi je vais te dédommager ; ici la joie est facile, toujours prête à déborder au moindre choc d'une source pléine.

Elle souriait en serrant de nouveau dans les siennes les mains de sa belle-sœur.

— Tu verras que je ne serai pas une compagne morose, je suis si gaie, toujours disposée à babiller comme les oiseaux chantent, pou épancher ma jeunesse et mon bonheur. Nous irons dans le monde, ma chérie, et même beaucoup si ce genre de sport t'amuse.

Une larme brilla dans les yeux d'Isabelle.

— Je porte encore le deuil de ma mère, Gilberte, et mon cœur est bien inquiet, car on s'attend au Tonkin.

Mme de Miramare regarda plus doucement encore la jeune fille.

— Quoi, tu songes toujours à ce pauvre lieutenant Salbris ! Comment ? cela dure encore ! Isabelle devint grave.

— Cela durera toujours.

Gilberte leva d'une manière imperceptible ses fines épaules.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

Mlle de Miramare s'élança vers lui et, dans son bonjour matinal, quelque chose vibra, trahissant l'inquiétude et la tristesse. Le docteur ne pouvait lire sur le jeune visage quelles émotions agitaient Isabelle, mais il étudiait sa voix et la trouvait douloureusement émue.

— Vous souffrez, s'écria-t-il. Ne cherchez pas à me le cacher, ma chère enfant. Je reste clairvoyant par le cœur. Un nuage a passé sur votre esprit, il a tout rendu sombre.

Et, palissant sous une oppression soudaine :

— Serait-ce de mauvaises nouvelles de Jean ? Une lettre serait-elle arrivée annonçant quelque malheur ?

Isabelle posa doucement ses lèvres sur une des mains tremblantes, et rassurant aussitôt le pauvre père :

— Oh ! non ! Dieu soit loué ! rien d'inquiétant n'est arrivé au sujet de votre fils. Ce n'est qu'un simple souci personnel.

— Quoi ! encore un chagrin ! Allons, contez-le à votre vieux ami, afin qu'il vous console et qu'il vous gronde si vous troublez votre petite tête pour une vaine inquiétude.

Ils étaient rentrés dans le petit salon du chalet, et Mlle de Miramare jetait un coup d'œil ami sur cette salle si intime, si minutieusement rangée et parée, non de bibelots élégants, mais de fleurs rustiques. La veille elle avait mis sur le bureau un bouquet de primevères pareil à une énorme boule d'or et sur la chemi-

# AGENCE AGRICOLE

A. & G. BARRAS

BULLE

et

ROMONT



Sections - Doigts - Têtes de lames  
Plaques d'usure  
Couteaux complets pour faucheuses

## HUILES

pour machines et insectifuges.

Faux acier diamant et Ballaigues garanties.

Fourches, râpeaux en bois, pierres à faux, grès de meules.



|                             | 1/2 Boites | 1/1  |
|-----------------------------|------------|------|
| Purée de pommes, sucrée     | -.75       | 1.20 |
| Pruneaux entiers, non pelés | -.85       | 1.30 |
| Mirabelles                  | 1.-        | 1.65 |
| Reines-Claude, au naturel   | 1.-        | 1.65 |
| Cerises rouges              | 1.30       | 2.20 |
| Cerises noires              | 1.30       | 2.20 |

Quoi de plus délicieux que nos excellents fruits du pays!

Mûrissant lentement dans notre climat, ils sont par conséquent bien plus riches en saveur et arôme que les fruits importés d'outre-mer.

La ménagère pratique d'aujourd'hui s'épargne du travail inutile et laisse à l'industrie le soin de préparer les conserves.

Elle peut se procurer en tout temps les délicieux "Fruits au jus Lenzbourg", sachant que:  
1° seuls des fruits fraîchement cueillis, — provenant en plus grande partie de nos propres plantations, — sont employés pour leur fabrication;  
2° nos installations techniques les plus modernes et nos procédés de fabrication éprouvés par une longue expérience, assurent aux "Fruits au jus Lenzbourg" une supériorité incontestable.

„Mangez des fruits suisses!“

C'est un cri général qui est pleinement justifié. En effet, il n'y a rien de plus sain que les fruits du pays et vous faciliteriez ainsi en même temps l'écoulement des produits indigènes.



## Pour la FOIRE

ARTICLES D'ÉTÉ  
à des PRIX EXCEPTIONNELS

CHAPEAUX DE PAILLE  
pour hommes et enfants.

CHAPEAUX RIZ et ROTIN  
CHAPEAUX ALOÈS  
pour dames et fillettes.

CANOTIERS  
blancs et couleurs.

CHAPEAUX D'ECCLÉSIASTIQUES  
Chapeaux de feutre - Casquettes - Chemises - Cols  
Cravates - Chaussettes - Parapluies - Cannes

Spécialité de BLOUSES pur fil noir et bleu

Chapellerie F. TRUFFAT FILS

Place de l'Union - BULLE - Timbres d'Escompte



## AUX COLOMBETTES - VUADENS -

CAFÉ: vins des bonnes marques. Restauration soignée à toute heure.  
But idéal de course. Tranquille; en dehors de la circulation automobile;  
à un quart d'heure de la station des COLOMBETTES des C. E. G.,  
à 45 minutes de BULLE.

Séjour de vacances pour familles. Prix modérés. Situation ensoleillée. Altitude, env. 900 m.  
Station de repos. — Bains à volonté. — Salle pour sociétés, avec piano. — Téléph. 121.1. — Garage.

Menus sur commande. — Truites. — Salé de campagne.

HOTELLERIE: une vingtaine de chambres disponibles.

(Station d'ancienne et célèbre réputation. Berceau du „Ranz des vaches“). F. FAVRE

## A VENDRE plusieurs chars

neufs et d'occasion ainsi que

Caisse à purin

système G. Dunand.

FORGE DUNAND

- BULLE -

Chez Maria MORAND - BULLE -

Maison Grandgirard

Pâtes extra,

Nouilles aux œufs,

Spaghetti.

Conserves pour touristes.

Café fraîchement torréfié

depuis 4 fr. le kg.

Articles très avantageux

pour le ménage.

## EXAMEN DE LA VUE

E. TREUTHARD

opticien-spécialiste

St-Pierre, 3 Tél. 245.49

LAUSANNE

sera de passage à:

VAULRUZ: jeudi 13 juin,

de 10 à 11 h. 30, Auberge

Croix-Verte.

BULLE: jeudi 13 juin, de

12 à 16 h., Hôtel de l'Union.

BROC: jeudi 13 juin, de

17 à 18 h., Hôtel Bellevue.

avec un choix de Lunettes et

pinces-nez en formes modernes

et de qualité irréprochable

Lunettes pour le tir.

## Rétractation.

En la séance du Tribunal correctionnel de la Gruyère du 23 mars 1929, Pierre Gromaud, Ifou Joseph, marchand de bétail, à Echarlens, a reconnu que les propos injurieux et diffamatoires qu'il a tenus à l'adresse de Joseph Descloux, Ifou François, à Echarlens, à l'Auberge d'Echarlens après l'assemblée paroissiale du 17 juin 1928, étaient faux.

Il les a retirés et a pris l'engagement de respecter à l'avenir l'honorabilité du plaignant, de payer tous les frais pécuniaires et civils et une indemnité de 20 francs pour les pauvres d'Echarlens.

## Ouvrier boulanger trouverait place

chez Emile MOREL, à ROSSINIÈRE (Pays-d'Enhaut).

## AVIS aux montagnards.

Le jour de la Foire, dès 10 heures, devant l'Hôtel de l'Écu, à Bulle, il sera vendu 5 sonnailles anciennes, 14 clochettes marque Gessenay et 10 Chamonix, le tout avec courroies.

Petite famille fribourgeoise

cherche à louer pour séjour d'été

appartement 2 à 3 chambres, cuisine. Prix modéré.

Prière de faire offres sous chiffres P 17025 M, à PUBLICITAS Montreux.

## Grande Chapellerie

# Tobie BEC - BULLE -

## CHAPEAUX PAILLE

pour hommes, garçons et fillettes.

## Panama, Ahibanos, Rotins.

Blouses, Fil et Coton.  
Chemises, Cols, Cravates.

Grand choix de PARAPLUIES

## Pour la Foire GRANDE VENTE DE MEUBLES

Chambres à coucher modernes, tout bois dur, armoire 3 portes, glace ovale, grand lit complet, lavabo marbre et glace, table de nuit, table, 2 chaises, 700, 500 et 450 fr. — Lits Louis XV fr. 120 et 70.—, lits en fer complets 70.—, canapés 90 fr., divans moquette 100 et 150 francs, dessertes 120 et 250 fr., commodes 60 à 150 fr., tableaux, tapis, descentes de lits à 4 fr. au choix, tables de nuit de 10 à 25 fr., tables rondes, tables à rallonges. — Salles à manger, 8 pièces, 450 fr., armoires 1 et 2 portes, 50 et 130 fr., lavabos, tapis de table, draps de lits, et chaussures, glaces, chaises.

## AUX MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION

# A. DELALOYE-SEMBLANET

Rue de Vevey, 180 - BULLE - Téléphone 156.

## POUR LA FOIRE A l'ARMAILLI, Bulle

vous trouverez PLACE DU CHEVAL-BLANC

1 lot de Salopettes, bleu clair et foncé, Blouses de fil noir, 1<sup>re</sup> qualité, Chemises de travail en orind, Complets armillais, triège pur fil, Capottes, Bretelles, Chaussettes, 1 lot de beaux coupons, etc., etc.

Vo trovadè to chin ke fè din on minàzdo. On prend la laine.

## On cherche une personne

d'un certain âge, pour la tenue d'un ménage à la campagne. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1406 B.

## On demande une fille de cuisine.

Entrée de suite. S'adresser aux XIII CAN. TONS, BULLE.

## Fille de cuisine est demandée

de suite, à Hôtel du Cheval-Blanc, BULLE. Bon gage.

## JEUNE FILLE est demandée

robuste et active. Comme BONNE A TOUT FAIRE au Café Fribourgeois, Bulle. Entrée de suite.

## Râteaux

de patta et de sapin seront vendus jeudi 13 courant, jour de foire, Place du château, à Bulle. On prend les réparations Oscar DUNAND Vaulruz.

## Holi!

Vite encore un paquet de ce délicieux tabac Cornetto.

WIEDMER FILS S.A. MANUFACTURE DE TABACS WASEN 1/6

IMPRIMERIE  
ph. GLASSON  
BULLE

IMPRESSIONS  
en tous genres.

JOURNAUX  
BROCHURES

registres, Règlements.  
Programmes.  
Prospectus.

FACTURES

ÉTES DE LETTRES

MEMORANDUMS

Faire-part.

CARTES  
de convocation,  
d'adresse, de visite  
et de fiançailles.

AVIS DE PASSAGE

TRAITES

CTIONS, OBLIGATIONS

Menus.

AFFICHES

QUITTANCES

PRIX-COURANTS

Circulaires.

BORDEREAUX  
ETC., ETC.

ÉDITION  
de  
LA GRUYÈRE

Journal indépendant,  
politique et agricole  
avec supplément bimensuel

L'Echo Littéraire  
le plus répandu  
de la région.

... que qu'on ressent au  
printemps  
... bientôt en faisant usage de  
Schina (en élixir ou comprimés)  
... puissant qui fortifie, restaure  
et rajeunit.

... trop longues dans mon impatience  
... ces meubles, tous ces objets  
... vous. Je suis joyeuse de voir  
... assait son mari, sa belle-sœur, l'air  
... embarrasser de son vêtement  
... na petite Belle, quel hiver tu as  
... hiver long et triste! La neige couvrait  
... les montagnes semblaient de  
... e, tout était mort et glacé... C'était  
... même. Ah! je te plaignais bien  
... s te dédommager; ici la joie est  
... prête à déborder au moindre choc  
... e pleine.

... ail en serrant de nouveau dans les  
... mains de sa belle-sœur.

... ras que je ne serai pas une compa  
... je suis si gaie, toujours disposée  
... comme les oiseaux chantent, pour  
... na jeunesse et mon bonheur. Nour  
... e monde, ma chérie, et même beau  
... genre de sport l'amuse.

... e brilla dans les yeux d'Isabelle.  
... te encore le deuil de ma mère, Gil  
... cœur est bien inquiet, car on se  
... sin.

... Miramare regarda plus doucement  
... une fille.

... u songes toujours à ce pauvre lieu  
... is! Comment? cela dure encore!  
... levint grave.

... urera toujours.

... eva d'une manière imperceptible  
... es.

(A suivre).

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

# Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

— Je ne suis pas lucide, moi, en désirant la fortune pour Belle? Je ne suis pas lucide?... Elle était devenue rose d'indignation, et regardant son mari avec un air de hauteur :

— L'argent est une chose sacrée qu'il faut respecter, vénérer, l'argent est l'argent, enfin ! Il répliqua :

— Le sentiment est le sentiment. Sommes-nous libres d'aimer ou de ne pas aimer? Non, le cœur humain ne vibre pas à volonté. Heureux ceux qui entendent résonner la corde d'or. Heureuse Isabelle! Heureux Salbris! Croyez-moi, Gilberte, quand le cœur est jeune, ardent, qu'il s'est donné dans sa plénitude, c'est folie que de l'étouffer sous les chiffres de l'ambition. L'argent ne vaudra jamais le bonheur qui donne le mutuel dévouement.

Sa colère était tombée. Elle éclata d'un rire argentin et perlé.

— Voilà mon cher Philippe qui s'emballé ! Il se croit encore en lune de miel. Allons, encore un coup, parlons sérieusement... Qu'est-ce que ce grand sentiment dont vous m'entretenez avec un tel enthousiasme : une flamme, une fumée... Et la fumée s'envole! Tout est fragile ici-bas. Rien n'est stable.

Il voulut protester, elle releva fièrement la tête.

— Laissez-moi parler. Rien n'est stable. Rappelez-vous notre lune de miel et notre séjour à

Nauville. Avec quelles délices nous nous y étions cloîtrés. Quelle défense formelle d'ouvrir la grille, même à nos plus intimes. Ah! quelle solitude enchantée! quel ciel bleu! Quelle forêt profonde pour y promener nos rêves. Or, nous ne fûmes pas longtemps à nous dissimuler nos bâillements. Dès que les feuilles jaunirent aux arbres, je vous demandai de faire quelques invitations pour la saison des chasses, vous fûtes enchanté que j'eusse pris l'initiative de cette proposition. Vous gardez le silence, Philippe, vous ne pouvez contester la vérité de mes paroles. Ce qui est arrivé pour nous arrivera pour notre Belle.

Elle poussa un long soupir. Et encore nous, à Nauville, nous jouissions de tout le confort que donne la fortune, tandis qu'Isabelle n'aura que les privations de chaque jour. Rien, rien pour rompre la monotonie de leur bonheur. Pas un petit achat, pas la satisfaction de s'accorder une seule fantaisie. Toutes leurs journées sont semblables et, vous le savez, Philippe, on peut comparer la monotonie du bonheur à une mer calme, en la contemplant chacun bâille, s'ennuie, s'étire.

Elle venait de saisir une plume, une feuille armoriée. — Il faut à tout prix épargner à notre sœur ce calme plat de la vie médiocre et pauvre. Il faut absolument la jeter dans le tourbillon des distractions, agiter des grelots autour de sa jolie tête rêveuse, pour chasser tous les songes romanesques.

Elle écrivait fébrilement, de son écriture longue, élégante. En quelques minutes la lettre fut achevée.

Paris, avril 18...

« Ma petite Belle, Philippe et moi comptons absolument sur ta visite. Tu nous as fait la promesse formelle que tu viendrais nous voir au printemps. Tu ne

peux t'en dédire. Abandonne donc, pour quelques semaines, Saint-Sauveur, et tu nous combleras de joie. Je t'attends avec impatience, et demain même, avant que ta réponse ne nous soit venue, Philippe prend le train pour t'aller chercher.

« A bientôt ma Belle. Ta sœur tendrement affectuonnée. Gilberte de Miramare ».

La lettre fit son chemin, arriva dans le petit village de la montagne, et jeta Isabelle dans une extrême perplexité.

Pouvait-elle décliner une invitation si pressante, si affectueuse? Pourtant, elle hésitait. L'existence brillante que lui offrait Philippe et Gilberte ne lui serait-elle pas un supplice dans l'état d'âme où elle se trouvait? La mort de sa mère avait fait à son cœur une blessure encore saignante; et que d'inquiétudes pour son fiancé!

Elle réfléchissait profondément, le coude sur la table, le front appuyé sur la main. La lumière vermeille du couchant tombait sur ses vêtements de deuil, sur sa belle tête aux traits purs et fiers. Une extrême tristesse gagnait son cœur. Ce voyage de Paris lui inspirait une crainte vague, étrange...

Si elle se décidait à devenir l'hôte de Gilberte, n'allait-elle pas échanger sa chère liberté contre un élégant servage? Était-elle faite pour les salons où avait cours la douce flatterie, elle si franche dans ses propos. Que lui importait le riche hôtel du Cours-la-Reine? Elle lui préférerait sa petite maison solitaire dans la montagne. Elle y était heureuse autant que peut l'être une orpheline qui pleure sa mère, une fiancée qui attend son fiancé. Mais les larmes versées dans la solitude sont moins amères que les pleurs cachés sous un sourire forcé. Gilberte l'engageait à se distraire à Paris... Pourrait-elle jamais se distraire

tant que le lieutenant Salbris serait en danger?

Et pourtant cette invitation était si affectueuse. La refusait-elle témoinner de l'indifférence aux siens. Il fallait être courageuse, abandonner Saint-Sauveur pour quelques semaines. Avec quelle joie elle reviendrait!

Un sourire reparut sur ses lèvres.

Gilberte la plaignait de ne pas vivre dans un milieu brillant, parmi des femmes jeunes et gaies, c'est qu'elle ne pouvait comprendre la douceur des longs instants passés près du docteur aveugle. C'est qu'elle ignorait ce qu'il y a de charme dans la sereine vieillesse d'un savant qui a vécu dans de nobles et hautes pensées et veut mourir dans l'espérance et la foi.

Et songeant aux plaisirs mondains, Isabelle secouait doucement sa jolie tête et se disait encore :

— Je veux mieux que cela, je veux du plus haut, du plus élevé, je veux la véritable entendente des cœurs, sous l'œil de Dieu.

Et, soulevant le petit papier de soie, qui recouvrait le visage de son fiancé, longtemps elle considéra les nobles traits. Qu'ils étaient réconfortants ces mots tracés au bas de la chère image :

JE REVIENDRAI

Le lendemain, Isabelle se rendit au chalet. Dès qu'elle fut à la grille, elle entendit le bruit d'un pas lent et incertain venant de son côté, et s'accompagnant de ce petit tatonnement de la canne sur le sol qui signale d'ordinaire la marche du malheureux privé de la vue. Le docteur Salbris avait peu à peu acquis la finesse du tact et la délicatesse de perception par les autres sens, que donne aux aveugles la nature bienveillante jusque dans ses rigueurs. Le vieillard se dirigeait parfaitement dans toute sa maison et dans le jardin sans jamais se tromper d'une marche dans son escalier, d'une porte dans ses appartements. (A suivre).

**SANO**  
(Artif. sans alcool)

ou introduite, reste vraiment

la boisson de famille permanente.

— Excellente, rafraîchissante et saine, préparation simple. — Dépositaire cherché pour chaque localité. Dépôt à **BULLE**: Droguerie DUBAS.

Le litre à 15 centimes environ.

Substances pour 30, 60 et 120 litres dans les drogueries, épiceries et soc. de consom., sinon par le seul fabricant: Max GEHRING, Kilchberg près Zurich.

**Vacherins pour la fondue**

chez Léonard Barras, La Tour.



On n'amidonne pas le

## Linge fin

On ne fait que l'approprier avec **IMAGO**. Imago lui donne un joli éclat soyeux et le léger apprêt du linge neuf. Inutile de cuire le linge. Imago est prêt à l'emploi.

ATTESTATIONS :

« Veuillez me dire au plus vite où je puis ici, à G., me procurer votre Imago. Jusqu'à présent je l'achetais à la droguerie L. à Z., mais nous demeurons ici depuis deux mois et je ne peux pas me passer plus longtemps de votre Imago ».

Mme L. à G.

« Ma provision d'Imago est épuisée et comme je n'ai pas actuellement l'occasion de me rendre en Suisse, vous pourrez peut-être me dire où je puis m'en procurer à M. J'espère qu'un haut tarif douanier n'empêchera pas la réputation de l'Imago de s'étendre au pays des fines broderies et ouvrages au fillet (qui présentent absolument l'aspect du neuf après le traitement à l'Imago). »

E. P. à M.

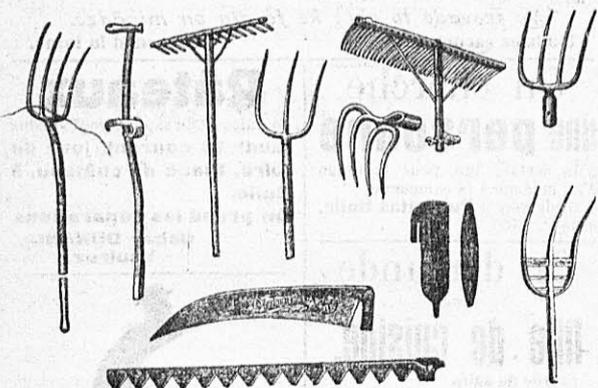
A **BULLE** : en vente chez **DUBAS, droguerie ; DESBIOLLES, fers.** Dr E. Strickler, Laboratoire chimique, Kreuzlingen.

## La Farine phosphatée Pestalozzi

c'est la santé de l'enfant. P. 24137 L.

Supérieure à la plupart des farines lactées et phosphatées, c'est le déjeuner idéal, facile à digérer, donnant forces et santé aux enfants comme aux adultes. La **PESTALOZZI** active le développement des os, évite et guérit les entortilles, réagit contre le rachitisme. (La tasse 4 cts). La boîte de 500 gr., Fr. 2.50 dans les pharmacies, drogueries).

## FANEURS !



Râteaux de St-Martin.

Faux Ballaigues.

Pierres à aiguiser les faux (chaque pièce garantie).

Huile pour faucheuses. - Cordes à foin.

Pièces de rechange pour faucheuses.

Couteaux, sections, doigts, etc.

**TOFFEL & CASTELLA**  
- BULLE -

## OCCASION

A VENDRE

### une faucheuse

à un cheval, avec peigne à regain, une faneuse et 2 chars à échelles.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7423 B.

## A LOUER

### appartement

de 2 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1379 B.

## A vendre

vu l'aménagement de nouveaux appartements : lits noyer, lavabos, tables de nuit, 1 chambre à coucher complète (lits jumaux) tables de salle à manger, une à rallonges (12 personnes), quelques chaises, tables longues, étroites, pieds en fonte, cloche en grès pour fromage contenant 1 pièce, 1 bassine à confiture et grandes marmites en cuivre pour hôtel, un grand extracteur à miel, plusieurs ruches portatives pour la montagne, lot bouteilles vides, etc.

Facilités de paiement. S'adresser : **LE CHAMOIS, BOTTERENS.**

## Cheveux merveilleux

par le **SANG de BOULEAU**

La chute des cheveux, pellicules, calvitie, l'appauvrissement du cuir chevelu sont combattus avec un succès infaillible. Gr. flacon, Fr. 3.75. Crème de Sang de Bouleau pour cuir chevelu sec, le pot, Fr. 3... Shampooing au Sang de Bouleau, 30 cts. Dans les Pharmacies, les Drogueries, Salons de Coiffure ou à la Centrale des Herbes des Alpes, Faldö. Demandez le Sang de Bouleau.

## A vendre

à bas prix **AUTO-CAMIONNETTE** avec carrosserie Torpédo, éclairage et démarrage électriques, force 7-800 kg., en très bon état.

Même adresse, un petit char à ressorts avec pont, état de neuf, conviendrait pour y atteler gros chien ou poney. S'adresser à **Jean Magnin**, négociant, **Hautsville.**

## Gros escargots

sont achetés à 30 ct. le kilo tous les jeudis, dès 8 h., vers la gare (marchandises), **C. E. G., à BULLE**; à **Charmey**, les escargots sont achetés au Kiosque à fruits.

Maison Mändly-Pasquier Palézieux-gare.

## La santé de la jeunesse!

Il faut à des enfants sains une nourriture saine qui fortifie leur corps et leur esprit et leur permet de résister à la fatigue des études. Les



sont une nourriture idéale pour les enfants, car elles sont à la fois un aliment et une friandise. Prises au déjeuner avec du lait et du pain, les Confitures Lenzbourg constituent un aliment appétissant et surtout très sain. Tout enfant mordra à belles dents dans sa tartine, si maman a soin de la préparer avec la délicieuse confiture de Lenzbourg.

En vente dans tous les magasins d'alimentation en emballages d'origine.

| Confitures                             | Seau Hérol à 5 kg. | 3 kg. | 1 kg. | 12 pac. |
|--|--------------------|-------|-------|---------|
| Quatre fruits                          | 7.20               | 4.50  | 1.55  | 1.05    |
| Pruneaux                               | 8.70               | 5.45  | 1.90  | 1.20    |
| Groiselles rouges av. et sans grains   | 9.55               | 5.95  | 2.05  | 1.30    |
| Mûres                                  | 12.20              | 7.50  | 2.55  | 1.50    |
| Oranges amères                         | 10.65              | 6.55  | 2.25  | 1.35    |
| Cerises rouges et noires               | 11.55              | 7.15  | 2.45  | 1.45    |
| Griottes                               | 12.80              | 7.90  | 2.70  | 1.55    |
| Sans Rival (framb. et groisil. rouges) |                    |       |       |         |
| Framboises                             |                    |       |       |         |
| Fraises                                |                    |       |       |         |
| Abricots                               |                    |       |       |         |

**Gelée „Petit Déjeuner“**  
avec framboises 9.05 5.65 1.95 1.25  
avec fraises



## Buvez les :

**Malessert**  
**Châtelard**  
**Villeneuve**  
**Yvorne**  
**Aigle**

**V<sup>o</sup> L. Bujard & Fils**  
LUTRY

DÉPOSITAIRE :

**Jules GEX, vins, Bulle**  
Téléph. N° 66. P. 23552 L.

## A LIQUIDER

2 superbes motos neuves, en dessous du prix de fabrication, (bonne occasion). **SAUDAN File**, rue Tissot, **BULLE.**

## AU RABAIS tous les chapeaux d'été

Salon de Modes M<sup>me</sup> Jeanne Glasson, Bulle

## Mises publiques.

Jeudi 13 juin, dès 1 h., à la „Tannerie“, rue de Vevy, Bulle, il sera vendu en mises publiques : 3 lits complets, 1 canapé, 1 commode, 2 armoires, un lavabo, un harmonium, machine à coudre, desserte, 3 tables, un fauteuil, 3 tables de nuit, 1 potager, linoléum, batterie de cuisine, tabourets et chaises, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler. Pour l'exposant : **BARRAS, huissier.**

## On demande 2 faneurs.

S'adresser à **Louis Dupasquier**, Les Granges.

## On demande gentille jeune fille

sachant cuire, pour aider à tous les travaux du ménage. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1404 B.